

Formation Initiale Minimum obligatoire (FIMO) Transports de Voyageurs

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ESTEVE FORMATION
ESTEVE CHRISTELLE
06.84.15.09.31
olivier.esteve-formation@orange.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

Tout conducteur, âgé de 21 ans minimum, titulaire : - du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route, - ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories. Les conducteurs n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans révolus, admis à l'examen du permis de conduire de la catégorie D ou de la catégorie DE peuvent s'inscrire en formation initiale minimale obligatoire sur présentation de l'"exemplaire école de conduite" du certificat d'examen du permis de conduire attestant de leur réussite à l'examen du permis de conduire de l'une de ces catégories.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

"Permettre au conducteur de : • se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique." (Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 2)

Contenu et modalités d'organisation

Accueil, présentation de la formation Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité Application des réglementations en vigueur dans le transport routier de voyageurs Mise en œuvre des principes de prévention des risques physiques, des règles de sécurité routière et environnementales Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise Evaluation des acquis, synthèse du stage

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
0025517	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Artigues-près-Bordeaux (33)	ESTEVE FORMATION		MON COMPTE FORMATION	FPC
00392073	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Rochefort (17)	ESTEVE FORMATION		MON COMPTE FORMATION	FPC

00438252

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Mérignac (33)

ESTEVE
FORMATION

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00438246

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Rochefort
(17)

ESTEVE
FORMATION

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00535685

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Mérignac (33)

ESTEVE
FORMATION

MON
COMPTE
FORMATION

FPC

00535686

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Rochefort
(17)

ESTEVE
FORMATION

MON
COMPTE
FORMATION

FPC